

TARIFS A COMPTER DU 02/02/2026

TARIFS CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Trentenaire 2m² :

318 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 343 euros

Cinquantenaire 2m² :

529 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 554 euros

TARIFS AU COLUMBARIUM

1 place.....692 euros

2 places.....941 euros

3 places (pyramide).....1104 euros

4 places (pyramide).....1685 euros

Emplacement provisoire (ras de sol).....221 euros

TARIFS DES CAVURNES

4 places1685 euros

- Les concessions perpétuelles n'existent plus
- RAPPEL : Pour toute intervention dans le cimetière communal, il convient de demander l'autorisation en mairie en remplissant le formulaire de demande de travaux ou d'interventions prévu à cet effet.
Une fois l'autorisation délivrée, les clés sont à retirer à l'accueil-état-civil contre signature.